

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Pour la famille.* — VAUD : *Une suggestion.* — *Mois important.* — *Allocations familiales chez nos voisins.* — GENÈVE : U.I.P.G. — DAMES : *Compte rendu de la séance du 22 février.* — *Collecte de la Croix-Rouge.* — NEUCHÂTEL : *Compte rendu financier.* — *Assemblée des délégués.* — *Nécrologie ; M<sup>lle</sup> Gyssler.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : M. J. : *Une nouvelle « Histoire de Suisse ».* — CHARLES BORNAND : *La composition française.* — SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE : *Appel aux autorités scolaires de la Suisse.* — VIO MARTIN : *Poésies pour les tout petits.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

---

## PARTIE CORPORATIVE

### POUR LA FAMILLE

Les 21 octobre et 6 décembre derniers se sont tenues, à Berne, deux importantes séances, aux fins d'étudier la *situation démographique et la protection de la famille en Suisse*. Y avaient été convoqués les représentants des gouvernements cantonaux, de quelques grandes communes et des organisations économiques ; en outre quelques associations pédagogiques et religieuses, un certain nombre de ligues pour la protection de la famille avaient été invitées à y envoyer un délégué, quel que soit l'effectif du groupement. Notre vice-président Duchemin représenta la S. P. R. 76 personnes assistèrent à la première séance et 71 à la seconde.

M. le Conseiller fédéral Etter présidait et prononça le discours d'ouverture. On entendit ensuite le D<sup>r</sup> C. Bruschweiler, directeur du bureau fédéral de statistique, exposer la *situation actuelle de la natalité en Suisse*, puis M. Veillard, président du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, parler de la *protection de la famille par les organisations privées*. Une discussion s'ouvrit sur un rapport en la matière présenté par le D<sup>r</sup> Rickenbach, président de la commission pour la protection de la famille, de la société d'utilité publique, à Zurich. Le débat s'élargit, et le nombre important des orateurs inscrits nécessita la convocation de la séance du 6 décembre.

Le Comité de la S. P. R. s'est, à plusieurs reprises, occupé du problème. Il chargea Duchemin de présenter la résolution suivante :

*La S. P. R. a étudié avec intérêt le problème démographique suisse et a été impressionné par les statistiques concernant la dénatalité.*

*Elle déclare nettement qu'elle adhère à toute mesure qui serait de nature à assurer la protection et la restauration de la famille suisse.*

*Elle tient cependant à préciser les points suivants :*

*1. Il s'agit, pour restaurer la famille, de considérer tout autant ses bases morales à affermir que sa situation matérielle à assurer ;*

*2. Le désir de chercher à maintenir notre population et à rajeunir le peuple suisse ne doit point faire oublier que la qualité du citoyen est un élément aussi important que la quantité des citoyens ;*

*3. En ce qui concerne les traitements, la S. P. R. estime que le salaire doit être suffisant, et que seules les études, les capacités et les responsabilités doivent entrer en ligne de compte pour sa détermination. Les allocations familiales ne peuvent être qu'un supplément destiné à aider les salariés chargés de famille ;*

*4. Les allocations familiales (versées par un système de caisses de compensation) ne devraient pas empêcher la réalisation des assurances sociales déjà promises au peuple suisse et qui font partie d'ailleurs des mesures propres à assurer la protection de la famille.*

*Cette résolution recueille de nombreuses adhésions et ne laisse pas d'avoir une influence sur les thèses définitives votées en fin de séance :*

*1. Considérant qu'un revenu adéquat aux charges de famille est la mesure économique la plus efficace et la plus urgente en faveur de la famille, la Conférence :*

*demande que l'on étudie les moyens de créer, si possible en liaison avec l'aide à assurer à la vieillesse et aux survivants, des caisses de compensation pour allocations familiales, et la manière dont pourraient être utilisées dans ce dessein les caisses de compensation pour pertes de salaires et de gains existant actuellement en faveur des mobilisés ;*

*invite les employeurs à compenser le renchérissement croissant du coût de la vie en versant à leurs employés des allocations de renchérissement proportionnées à leurs charges de famille ;*

*demande que des mesures spéciales soient prises en faveur des familles nombreuses, particulièrement de la campagne et de la montagne.*

*2. Les lois fédérales, cantonales et communales, notamment les lois fiscales, doivent être révisées et appliquées conformément à l'intérêt familial.*

*3. La Conférence recommande la création d'un Secrétariat pour la protection de la famille. Cet office devrait poursuivre une politique de protection familiale efficace, en liaison avec la Conférence suisse pour la protection de la famille, érigée en institution permanente, ainsi qu'avec les cantons et les milieux intéressés.*

*4. La Conférence constate que les mesures économiques seules ne résolvent qu'une partie du problème familial suisse : la restauration de la famille doit également avoir une base morale et religieuse.*

**VAUD****UNE SUGGESTION**

Une collègue me suggère une idée : soumettre à tous les maîtres le thème suivant :

*Comment et par quels moyens avez-vous appris à faire l'école ? à l'Ecole Normale ? par des conseils d'ânés, des lectures... ?*

Le *Bulletinier* serait heureux de recevoir des réponses qu'il publierait avec toute la discrétion désirable.

A. C.

**MOIS IMPORTANT**

Un monsieur assez important parle à un maître qui va sous peu revêtir le gris-vert pour un service de relève : « Dommage que vous partiez pour le mois important ».

Important, ce mois de mars, celui qui clôt la période d'hiver ! Pourquoi plus important qu'un autre ? La grande erreur est d'en faire à l'école une période de tension, de chauffage à blanc, de ressassage. Feu notre directeur d'école E. Vauthey, l'ami des enfants et aussi des maîtres, l'appelait le « mois des pleurs ». Parce que, dans leur zèle à vouloir se surpasser en moyennes mirobolantes qui font toujours leur effet, certains maîtres employaient tous les moyens, même les moins scientifiques, pour faire entrer dans des têtes dures les règles de tous genres, en cette dernière minute de fin d'année. Et les énervements qui en découlaient amenaient inévitablement au Bureau directorial des parents fâchés, des enfants pleurnichants... et le Directeur tançait d'un côté, encourageait de l'autre et pensait par devers lui que les examens étaient une fâcheuse invention. Aussi fit-il tout son possible pour exterminer au moins les oraux et il y réussit...

Mois important ! Vous y croyez, chers collègues ! Ce qui importe, c'est de faire au cours de l'année, jour après jour, tout son devoir. Et quand vient Mars l'inévitable, détendre son effort, secouer le poids de l'hiver et choisir de belles lectures, un chant nouveau, un jour pour une promenade sans leçon de gymnastique ou tâche d'observation, pour échapper à l'emprise du 2<sup>e</sup> bulletin et des bonnes et mauvaises notes.

On a tant besoin, en cette époque de folie collective, d'un peu de détente. Mois important, surtout cette année, pour vivre avec les enfants, pour les intéresser et les éduquer en ignorant l'examen.

L. Cz.

**LES ALLOCATIONS FAMILIALES CHEZ NOS VOISINS**

Donnant suite à un décret voté en décembre 1939 par le Grand Conseil, le gouvernement du Valais a pris, le 31 décembre 1940, la décision suivante :

« Le Conseil d'Etat adhère à la Caisse interprofessionnelle valaisanne d'allocations familiales pour les cantonniers et ouvriers du Départe-

ment des Travaux publics. Les statuts et le règlement de la caisse seront homologués après leur adoption par l'assemblée constitutive. »

Or, cette assemblée a eu lieu le 2 février dernier, et a adopté les statuts qui lui étaient présentés.

En outre, faisant un pas de plus dans cette nouvelle voie, le Conseil d'Etat, en complément d'arrêtés antérieurs, a décidé, le 4 février 1941, que l'affiliation à la caisse sus-mentionnée serait obligatoire pour tous les soumissionnaires aux travaux publics.

Voici comment on passe aux actes.

P. R

## GENÈVE

### U. I. P. G. — DAMES

#### COMPTE RENDU

**de l'assemblée générale administrative du samedi 22 février 1941.**

L'assemblée s'est tenue à l'auberge de la Mère Royaume où Mlle Mongenet, présidente, adressa d'aimables paroles de bienvenue à M. Willemin, président de la S. P. R., à Mlle Pilloud, de la Société pédagogique vaudoise, à Mlle Luscher, de Neuchâtel, ainsi qu'à MM. Lagier, Duchemin et Gaudin, nos collègues de l'U. I. P. G.

**Communications du comité.** — Quelques précisions au sujet des absences pour maladie : Si une collègue est malade quelques jours avant les vacances et qu'elle manque encore l'école après la rentrée ; les jours de vacances ne sont pas comptés comme absences. Par contre, s'il s'agit d'une longue période de maladie comprenant les vacances, celles-ci sont comptées comme absences.

La Section genevoise de la Croix-Rouge recommande la collecte du linge pour les soldats et sollicite notre aide matérielle.

Sur la proposition d'une collègue, une collecte est organisée dans la salle, en faveur de cette œuvre.

Mlle Mongenet, présidente, lit ensuite son rapport sur l'exercice 1940. Cette lecture suscite des applaudissements unanimes et Mme Dotrens, vice-présidente, remercie vivement Mlle Mongenet de tout son travail. Mlle Meyer, trésorière, nous révèle un déficit de 10 fr. 95 pour 1940, et lance un vibrant appel en faveur de l'augmentation de la cotisation. Celle-ci doit être portée à 14 fr. pour que l'Union puisse affronter les lourdes dépenses futures. Les vérificatrices des comptes lisent ensuite leur rapport et félicitent notre trésorière de son travail impeccable.

Nous entendons ensuite le rapport sur la souscription en faveur de l'Ouvroir.

**Election du comité pour 1941.** — Aucune proposition nouvelle pour le comité qui a accepté en bloc sa réélection. Le vote se fait à main levée.

Sont élues à l'unanimité : Mlle Alice Mongenet, présidente ; Mmes



Dottrens et Jaquet, vice-présidentes; Mmes Berney, Borsa, Géroutet, Laporte, Meyer, Monney, Oppliger et Piguet.

*Vérificatrices des comptes* : Mmes L. Foëx et Moret-Riess.

*Déléguées des différentes commissions* :

*Fédération des fonctionnaires* : Mmes Jaquet, Géraudet, Détraz-Rossetti, Mongenet.

*Pro Familia* : Mlle Seidel.

*Commission Radio-scolaire* : Mlle A. Richard.

*Cartel d'hygiène sociale et morale* : Mlle Baechler.

*Centre de liaison des associations féminines* : Mme Borsa et Mlle Mongenet.

*Association des maîtres d'éducation physique* : Mlle Fontana.

*Association des ménages de fonctionnaires* : Mmes Lavanchy, Miffon, J. Richard, Unger et Mongenet.

*S. P. R.* : Mmes Meyer, Monney, Baechler, Rouiller-Long, Moret-Riess.

La cotisation pour 1941 est fixée à 14 fr. Après la partie administrative, d'aimables paroles furent prononcées par MM. Willemin et Duchemin qui soulignèrent les excellents rapports existant entre les deux sections de l'Union, puis par Mlles Pilloud et Luscher qui dirent tout le plaisir et l'intérêt qu'elles prirent à notre réunion. H. B.

### COLLECTE DE LA CROIX-ROUGE

A notre assemblée administrative du 22 février, des collègues proposèrent de faire immédiatement une collecte pour répondre à la demande de la Croix-Rouge qui récolte du linge et de l'argent devant servir à constituer une réserve de sous-vêtements pour nos soldats. La somme ainsi obtenue a atteint 75 fr. (de quoi fournir deux trousseaux et demi). A. D.

### NEUCHÂTEL

### COMPTE RENDU FINANCIER

#### Exercice 1940.

#### I. Caisse S. P. N. — Résumé des opérations.

|                                                     | <i>Doit</i> | <i>Budget 1941</i> |
|-----------------------------------------------------|-------------|--------------------|
| En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1940 . . . . . | Fr. 592.55  |                    |
| Cotisations centrales : 395 à 16 fr. . . . .        | » 6320.—    | 6240.—             |
| Prélèvements en banque. . . . .                     | » 500.—     |                    |
| Assurance responsabilité civile . . . . .           | » 430.90    |                    |
| Administration (part de la Caisse d'entr'aide)      | » 400.—     | 400.—              |
| Ristourne 10 %, primes Assurance                    |             |                    |
| Responsabilité civile . . . . . 44.05               |             |                    |
| Commission 4%, primes Assurance                     |             |                    |
| Accidents . . . . . 87.10                           | » 131.15    | 120.—              |

## Intérêts :

Livret d'épargne Caisse. . . . 121.20

## Fonds de réserve :

Livret d'épargne . 45.65

Titres . . . . . 124.80 170.45

Total . . . . .

Fr. 291.65 250.—

Fr. 8666.25 7010.—

|              |               |
|--------------|---------------|
| <i>Avoir</i> | <i>Budget</i> |
|              | <i>1941</i>   |

Assemblées . . . . .

Fr. 626.75 800.—

Délégations et réceptions . . . . .

» 232.35 200.—

Administration . . . . .

» 1430.— 1500.—

## Cotisations romandes :

## a) Membres actifs :

395 × 8 fr. . . . . 3160.—

## b) Membres d'honneur :

7 × 8 fr. . . . . 56.—

» 3216.— 3160.—

## Subventions :

Exposition scolaire . . . . . 250.—

Institut J.-J. Rousseau . . . . . 200.—

Auberges de jeunesse . . . . . 40.—

» 490.— 490.—

Frais généraux . . . . .

» 277.40 500.—

Dépôts en banque . . . . .

» 1421.20

## Assurance Responsabilité civile :

268 primes à 1 fr. 60 . . . . . 428.80

6 surprimes à 0 fr. 35 . . . . . 2.10

Timbre fédéral . . . . . 2.20

» 433.10

Fédération des fonctionnaires cantonaux . . . . .

» 90.20 300.—

Fonds de réserve, dépôts . . . . .

» 170.45

Solde en caisse au 31 décembre 1940. . . . .

» 278.80

Total . . . . .

Fr. 8666.25 6950.—

Boni . . . . .

Fr. 60.—

## II. Résumé des recettes et des dépenses.

Total des recettes. . . . . Fr. 7573.70

» » dépenses . . . . . » 6795.80

Boni d'exercice . . . . . Fr. 777.90

## Caisse d'entr'aide de la S. P. N.

## I. Caisse. — Résumé des opérations.

*Doit*En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1940 . . . . . Fr. 107.50

Cotisations : 391 à 1 fr. . . . . » 391.—

Prélèvements en banque. . . . . » 230.—

Intérêts du livret d'épargne Caisse . . . . . » 1.45

## Fonds de réserve :

|                                                    |                    |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| a) Prélèvements sur un livret. . . . .             | Fr. 600.—          |
| b) Intérêt du premier livret . . . . .             | 112.15             |
| c) » » second » . . . . .                          | 80.93              |
| d) » des titres . . . . .                          | 636.65             |
| Remboursements par les malades remplacés . . . . . | » 364.50           |
| Caisse de prêts :                                  |                    |
| a) Annuités sur 9 cédules . . . . .                | 1310.—             |
| b) Intérêt des prêts . . . . .                     | 10.—               |
| Echéance de titres . . . . .                       | » 100.—            |
| Total . . . . .                                    | <u>Fr. 3944.18</u> |

## Remplacements :

Avoir

|                                          |        |            |
|------------------------------------------|--------|------------|
| Une institutrice, 120 jours à 9 fr.. . . | 1080.— |            |
| » » 42 jours à 9 fr.. . .                | 378.—  | Fr. 1458.— |

## Dépôts en banque :

|                                                      |        |                    |
|------------------------------------------------------|--------|--------------------|
| a) Caisse . . . . .                                  | 1.45   |                    |
| b) Fonds de réserve 1 <sup>er</sup> livret . . . . . | 184.15 |                    |
| » » » 2 <sup>e</sup> » . . . . .                     | 80.93  | 265.08             |
| Caisse de prêts : un intérêt 3 % . . . . .           | 200.—  |                    |
| » sans intérêt . . . . .                             | 700.—  |                    |
| » » » . . . . .                                      | 150.—  |                    |
| » » » . . . . .                                      | 500.—  |                    |
| » » » . . . . .                                      | 250.—  | » 1800.—           |
| Frais d'administration. . . . .                      |        | » 400.—            |
| Solde en caisse au 31 décembre 1940. . . . .         |        | » 19.65            |
| Total . . . . .                                      |        | <u>Fr. 3944.18</u> |

## II. Résumé des recettes et des dépenses.

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| Total des dépenses . . . . . | Fr. 1858.—        |
| » » recettes. . . . .        | » 1596.68         |
| Déficit d'exercice . . . . . | <u>Fr. 261.32</u> |

## III. Résultat de l'exercice.

|                                         |            |
|-----------------------------------------|------------|
| Diminution du capital en 1940 . . . . . | Fr. 347.62 |
| » » Fonds de réserve . . . . .          | » 521.22   |

Le caissier : J. ROCHAT.

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués de la S. P. N. aura lieu, le *samedi 15 mars 1941, à 14 h. 15*, à Neuchâtel, au *Restaurant neuchâtelois sans alcool*, Faubourg-du-Lac 17.

## Ordre du jour.

1. Procès-verbal de la séance du 16 mars 1940.
2. Appel des délégués.



3. Rapports : a) du Comité central ;  
b) du caissier ;  
c) du Comité de l'Exposition scolaire ;  
d) du caissier de la dite Exposition ;  
e) des vérificateurs des comptes de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
4. Discussion et approbation des rapports susdits.
5. Budgets de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
6. Fixation des cotisations de la Caisse centrale et de la Caisse d'entr'aide.
7. Nomination de deux vérificateurs de comptes, et de deux suppléants, de la Caisse S. P. N. et de l'Exposition scolaire.
8. Divers.

*Nota.* — Les membres de la S. P. N. peuvent assister à l'assemblée des délégués en qualité d'auditeurs. *Comité central.*

### NÉCROLOGIE

† **Amélia Gyssler.** — Le 20 février, dix jours exactement après avoir accompagné au champ du repos leur collègue Charles Spillmann, les membres du corps enseignant primaire de La Chaux-de-Fonds se trouvaient de nouveau au Crématoire pour rendre les derniers devoirs à Mlle Amélie Gyssler, institutrice, âgée de 45 ans.

Malade depuis novembre, mais sentant ses forces revenir, notre collègue espérait reprendre sa classe prochainement, quand, soudain, elle fut enlevée à l'affection de sa famille et de ses amies, dont plusieurs, camarades de même volée, demeuraient étroitement unies.

Après les paroles de consolation et d'espérance chrétienne prononcées par le pasteur, suivies d'un chant d'adieu de la Société pédagogique, M. Schelling, directeur des Ecoles primaires, rappela la carrière de Mlle Gyssler, qui dirigea une classe du degré inférieur pendant vingt-deux ans, avec un savoir-faire éprouvé et une conscience scrupuleuse. Puis M. l'inspecteur Bonny apporta ses condoléances personnelles et celles du Département de l'instruction publique. Il évoqua l'institutrice bienveillante et dévouée, modeste et aimable, entièrement consacrée à sa tâche.

J.-H. Vuilleumier, enfin, exprima, au nom des collègues, le profond chagrin que cause ce départ prématuré et montra ce que fut Mlle Gyssler pour ses élèves, qu'elle aimait : une maman douce et bonne, et, pour son entourage, un exemple de vaillance. De santé fragile, elle ne se plaignit jamais et accomplit son devoir avec une énergie et une volonté remarquables. Vie toute simple et cependant rayonnante d'amour.

Et tandis que retentissaient en sourdine les accords de l'orgue, le visage souriant de notre collègue nous apparut une dernière fois et nous songions, le cœur serré, que nous ne verrions plus sa délicate silhouette se profiler dans ce vestibule du Collège de la Promenade, où nous l'avons vue tant de fois rassembler ses petits...

**Note de la rédaction.** — Nous nous excusons auprès des correspondants des sections si l'abondance des matières et les exigences de la mise en pages nécessitent le renvoi d'une bonne partie des articles reçus.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### UNE NOUVELLE « HISTOIRE DE LA SUISSE »

La maison Payot présente, ces jours-ci, aux instituteurs de Genève et de Vaud, le premier volume d'une « Histoire de la Suisse » qu'elle édite pour le compte des Départements de l'Instruction publique des deux cantons. Cet ouvrage, œuvre de MM. Grandjean et Jeanrenaud, l'un Genevois et l'autre Vaudois, doit compter deux volumes qui seront en usage dès l'an prochain dans les écoles primaires genevoises. Le second volume est sous presse, le premier seul a paru. C'est donc du premier volume seulement qu'il est question ici.

L'histoire, on ne le sait que trop, est une branche très difficile à bien enseigner, à tous les degrés d'enseignement et particulièrement à l'école primaire. C'est une discipline qui s'insère mal, au point de vue pédagogique, dans notre programme. Si, d'une part, elle répond dans certaines de ses parties, au goût qu'ont tous les enfants pour la fable, elle exige d'eux, d'autre part un effort de compréhension très supérieur à celui dont ils sont capables et un effort de mémorisation qui pour être efficace doit être fréquent et soutenu.

C'est-à-dire que les enfants écoutent volontiers le récit des exploits de Guillaume Tell, mais qu'ils sont peu enclins à retenir l'exposé détaillé des raisons qui ont poussé les Suisses à la conquête de l'Argovie (pour ne prendre qu'un exemple).

Or, on voit bien que si, comme le pensent MM. Grandjean et Jeanrenaud, « l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire est, dans notre démocratie une nécessité », parce que « les enfants doivent connaître le passé de leur patrie lorsqu'ils quittent l'école, sinon leur préparation de futurs citoyens serait incomplète », si l'on adopte cette opinion, on voit bien, dis-je, qu'il faut expliquer les raisons de cette conquête. Ou bien, alors, on ne fait qu'entasser des noms de batailles sur des dates de traités de paix et on néglige d'éduquer les futurs citoyens qui ont droit à une explication politique (prenez cet adjectif dans son sens le plus large) des faits. Et alors, ils entrent, les futurs citoyens, dans des régions arides et sans sourire où ils peinent beaucoup et perdent beaucoup de temps (leur maître aussi), sans, je le crains, beaucoup de profit.

D'autre part, une période historique quelconque, ne s'explique le plus souvent qu'en fonction de la période qui la précède. Il y a continuité ou réaction. D'où la nécessité d'un exposé total et qui donne la sensation de cette continuité. Et c'est pourquoi, enfants privilégiés de Romandie, vous apprendrez l'histoire suisse de l'Homme des cavernes à M. Pilet-Golaz.

Quand donc, le futur citoyen, conscient de son importance ouvrira pour la première fois son « Histoire de la Suisse », il marchera vers ses onze ans.

Il apprendra que les hommes, autrefois, ont taillé la pierre pour s'en faire des armes, qu'ils ont habité des cavernes, puis des huttes sur l'eau. D'un esprit allègre, il franchira les millénaires. Il apprendra Rome, sa grandeur et sa décadence. Il saura, à son tour que les civilisations sont mortelles et que celle-là est morte tuée par les barbares du Nord. On lui dira les Burgondes qui étaient bons, les Alamans qui détruisirent Aventicum et les Francs au poil roux qui portaient la moustache, mais se rasaient la barbe. Toujours plus vite, passeront Charlemagne à la barbe fleurie, la reine Berthe et sa quenouille, Othon I<sup>er</sup> à la conquête de l'Italie. Enfin il verra mourir le dernier roi de Bourgogne et atteindra ce hâvre : le Saint-Empire (1032).

Pour le reposer de cette chevauchée forcenée à travers les siècles, vite, quelques mots sur l'organisation féodale :

L'organisation du régime, les grandes familles, la vie des seigneurs et celle des sujets, l'Eglise, les villes, les bourgeois, les corporations, etc.

Courage, futur citoyen, tu approches du terme ! Plus que quelques exercices de chronologie, un tableau récapitulatif et enfin pour te divertir et te donner le goût de l'histoire quelques bonnes lectures tirées de documents originaux.

Voilà. Tu vois bien que ce n'était pas une affaire ! Maintenant, futur citoyen, tu as deux mois pour courir les champs et oublier tout ce fatras et ta vie entière pour te demander à quoi pouvait bien servir cet ahurissant voyage à travers les siècles.

Et pourtant l'occasion était belle ! MM. Grandjean et Jeanrenaud n'ont-ils pas su, ou n'ont-ils pas voulu en profiter. Depuis si longtemps on parle d'allègements de programmes. On peut même dire qu'à propos de ce nouveau manuel d'histoire, c'était promis, c'était juré ! Ils pouvaient, ces auteurs heureux réaliser ce dont tout le monde parle. Ils pouvaient couper, retrancher et, novateurs audacieux, révolutionnaires, s'écrier en se mettant au travail :

« L'histoire de la Suisse commence en 1291 ! ». Ils n'ont pas osé franchement aborder le problème, ils ont rusé.

(A suivre.)

M. J.

## LA COMPOSITION FRANCAISE

### Correction collective (suite)

#### Deuxième leçon.

*Les incorrections.* Voici une leçon qui peut revenir très souvent. A propos d'une incorrection, on bâtira une leçon entière sur des solécismes comme les suivants :

| Non pas :                     | Mais :                       |
|-------------------------------|------------------------------|
| Une socque,                   | un socque,                   |
| Une élastique,                | un élastique,                |
| Une haltère,                  | un haltère,                  |
| Une caramel,                  | un caramel,                  |
| Un oasis,                     | une oasis,                   |
| Les escaliers,                | l'escalier,                  |
| La science naturelle,         | les sciences naturelles,     |
| Relaver la vaisselle,         | laver la vaisselle,          |
| Tracer un mot,                | biffer un mot,               |
| Il est bon vis-à-vis de moi,  | il est bon envers moi,       |
| Au point de vue travail,      | du point de vue du travail,  |
| Malgré qu'il est pauvre,      | bien qu'il soit pauvre,      |
| Faire la grève,               | faire grève,                 |
| Vers les midi,                | vers midi,                   |
| Aller en bicyclette,          | aller à bicyclette,          |
| Lire sur le journal,          | lire dans le journal,        |
| Causer à quelqu'un,           | causer avec quelqu'un,       |
| Se rappeler de quelque chose, | se rappeler quelque chose,   |
| Je me suis lugé,              | j'ai lugé,                   |
| Je vais promener,             | je vais me promener, etc.... |

### Troisième leçon.

Le *pittoresque*. Ces deux textes peuvent servir d'introduction à une leçon corrective :

« Sophronyme aperçut une maison simple et médiocre, mais d'une architecture agréable, avec de justes proportions. Il n'y trouva ni or, ni argent, ni ivoire, ni meubles de pourpre : tout y était propre et plein d'agrément et de commodité, sans magnificence. »

(*Fénelon : Aventures d'Aristonoüs*).

Ce fragment, d'un style harmonieusement équilibré, peint mal, car l'auteur a employé des mots trop généraux, trop vagues :

« Simple et médiocre » ont un sens trop étendu pour bien montrer de quoi il s'agit. Pour être pittoresque et précis, il eût fallu user d'autres adjectifs, disant en quoi la maison est simple, décrire le plancher de terre battue, les meubles de sapin, les murs lézardés, etc....

« Agréable » : Il ne fallait pas dire que l'architecture était agréable, mais la décrire de façon telle que ceux qui lisent la trouvent agréable.

Dans la seconde phrase, l'auteur a énuméré ce que la maison n'avait pas. Or, nous avons vu que décrire c'est dire ce qui est, non ce qui n'est pas.

Ce petit passage de Théophile Gautier vaut beaucoup mieux sous le rapport du pittoresque ; on peut l'intituler :

*Un humble logis.*

« Une pauvre femme habitait seule à l'extrémité du village, une humble maisonnette ; le logis était assez misérable et ne contenait que les meubles les plus indispensables. Un vieux lit à colonnes torses où pendaient des rideaux de serge jaunie, une huche pour mettre le pain, un coffre de noyer luisant de propreté, un fauteuil de tapisserie aux couleurs passées, et qu'avait usé la tête branlante de l'aïeule, un rouet poli par le travail ; c'est tout. »

(*Romans et Contes, Fasquelle, éd.*)

#### Quatrième leçon.

Répétition de mots ou répétition d'idées sont si fréquentes qu'elles méritent de faire l'objet d'une leçon spéciale. Partant d'une faute d'élève, on peut donner à la classe une série de phrases à corriger, oralement ou par écrit, telles celles-ci : « Ce paysage formait un *spectacle* agréable à la vue. » — « C'est un jeune homme *svelte* et *élancé*. »

Et ce sera le moment de faire connaître l'usage du pléonasme voulu, de mettre sous les yeux des élèves des exemples comme ces lignes de Joseph de Maistre, sur la cruauté :

« Ainsi, il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie, des quadrupèdes de proie. Au-dessus est placé l'homme dont la main destructrice n'épargne rien de ce qui vit : il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se défendre, il tue pour attaquer, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer. »

#### Cinquième leçon.

*La concision.*

« On voyait monter dans le ciel de gros nuages », écrit un élève. Cette sorte de phrase va servir de point de départ à une leçon sur la concision :

Pourquoi : « on voyait » ? Est-ce que cela ajoute quelque chose à l'idée ? Non. Alors supprimons-le et disons :

« De gros nuages montaient dans le ciel. »

Cela est infiniment plus simple et plus élégant.

Ce genre d'exercices peut se multiplier à l'infini :

a) *par la substitution d'un substantif à une subordonnée :*

Les livres qui ont été écrits par ce poète.      Les ouvrages de ce poète.

Dis-moi ce que tu penses de cette affaire.      Dis-moi ton opinion sur cette affaire.



Il m'a expliqué tout ce qui a donné lieu à ces divergences.      Il m'a expliqué la cause de ces divergences.

b) *par substitution d'un adjectif à une relative :*

Les accidents qui se sont produits auparavant.      Les accidents antérieurs.

Des coutumes qui leur viennent de leurs ancêtres.      Des coutumes traditionnelles.

Un homme qui agit avec intelligence.      Un homme avisé.

c) *par substitution d'un participe à une relative :*

Une âme qui ne tient plus aux richesses.      Une âme détachée des richesses.

Des blés qui sont venus de Russie.      Des blés importés de Russie.

Les qualités qu'il faut avoir pour être admis.      Les qualités requises...

d) *par élimination de prépositions superflues :*

Sous ce chapeau elle paraît moins âgée.      Ce chapeau la rajeunit.

Devant un tel péril, il y a de quoi réfléchir.      Un tel péril donne à réfléchir.

Avec cette somme on subviendra à toutes les dépenses.      Cette somme couvrira toutes les dépenses.

e) *par suppression d'adverbes de manière :*

Il s'endormit légèrement.      Il s'assoupit.

Il pressa fortement dans ses bras.      Il étreignit.

Il refusa poliment cette invitation.      Il déclina cette invitation, etc....

(Nous renvoyons ceux que cela intéresse à la « Stylistique », de M. Legrand.)

### Sixième leçon.

Les *clichés*. En voici quelques spécimens :

Le gai pinson — les noirs autans — les cimes chenues — les monts sublimes — le suave parfum — le manteau de neige — l'astre du jour — les vents déchaînés — la prairie émaillée de fleurs — le bleu Léman... etc....

Ces trois genres de correction, utilisés simultanément, nous paraissent devoir s'étayer les uns les autres et fermer avec les résultats les moins décevants le cycle des travaux qu'exige une composition.

CHARLES BORNAND.



## APPEL AUX AUTORITÉS SCOLAIRES DE LA SUISSE !

Le sol, c'est la patrie,  
Cultiver l'un, c'est servir l'autre.

En ces temps sérieux, la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire s'adresse aux autorités scolaires de toutes les communes de la Suisse en les priant de bien vouloir *mettre à la disposition de l'école une parcelle de terrain pour que les élèves garçons et filles des classes supérieures puissent être initiés aux travaux du jardin.*

Le travail au jardin est un excellent moyen de développement. D'abord au point de vue physique, les enfants, qui sont alors en pleine croissance, en retirent un profit certain. Mais le jardinage offre d'autres avantages non moins essentiels bien que moins tangibles : il apprend à observer le développement de la vie de la nature, il fait comprendre la lutte pour le pain quotidien ; il éveille l'amour pour le travail de la terre et fait naître l'estime pour celui qui la cultive ; il favorise le travail en équipe, le sentiment de la solidarité dans le travail et de la fierté collective ; il contribue à réaliser la vieille mais toujours actuelle exigence d'une éducation harmonieuse de l'esprit et de la main, de l'intelligence et de l'âme de notre jeunesse.

En partant de ces considérations, des hommes d'école de tous les temps ont préconisé la création de jardins scolaires. Aujourd'hui s'y ajoute encore la situation difficile de notre pays. Il est de toute nécessité, que notre jeunesse soit initiée aux travaux du jardin pour qu'elle reçoive à côté de son instruction intellectuelle, les bases mais aussi, et avant tout, la volonté et la joie du travail de notre sol. Alors seulement, elle sera demain un peuple fort et capable de défendre la patrie et de maintenir ses libertés.

Voilà les raisons de ce pressant appel à toutes les communes suisses pour les engager à mettre à la disposition des classes supérieures, pour le printemps prochain, une parcelle de terrain dans le but de la cultiver : le labourer, le semer, le soigner, observer et étudier la croissance des plantes, recueillir les observations, récolter puis calculer le rendement et préparer le sol pour l'année suivante.

Les élèves planteront des légumes et apporteront ainsi leur part à l'aide commune pour l'augmentation des surfaces mises en culture. Ils pourront soigner aussi quelques fleurs et plantes médicinales et entretenir un petit jardin botanique pour les besoins directs de l'enseignement ; dans les années suivantes — quand les conditions le permettront — ils pourront passer aux soins des arbustes à baies puis d'une petite pépinière scolaire.

Notre but n'est pas de donner un plan précis pour la culture de ce jardin parce que partout on s'adaptera aux conditions locales. Nous

n'ajouterons qu'une seule remarque : le jardin scolaire, surtout pendant les premières années, ne doit pas être trop grand parce qu'il serait impossible de le cultiver avec soin et d'en tirer parti pour l'enseignement. La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire et ses sections cantonales se tiennent bien volontiers à la disposition des autorités pour les renseigner plus en détail, les aider ou les conseiller au besoin pour l'introduction du jardinage dans leurs écoles.

Nous vous prions donc instamment de faire tous vos efforts pour donner une solution favorable à notre démarche. Nous sommes persuadés qu'elle est justifiée par des raisons éducatives ; que la nécessité d'aujourd'hui la porte au premier rang des exigences ; qu'elle peut être réalisée presque partout sans grandes dépenses ; que sa réalisation sera un bienfait pour le peuple et le pays.

*Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.*

## POÉSIES POUR LES TOUT PETITS

### I

#### ECRITURE

*Voyez sur le chemin  
tous ces jolis dessins :  
on dirait des Y  
mis à la queue-leuleu...*

*Peut-être  
que les oiseaux ce soir  
voulait aussi savoir  
lequel écrit le mieux.*

### II

#### LA PETITE GARE

*La gare est si petite  
au milieu des prés :  
On dirait un jouet.*

*Avec ses murs de bonbon  
et son toit de chocolat,  
avec ses fleurs qui sentent bon,  
la gare est si petite  
au bord du rail noir,*

*et le grand train, lui, va si vite  
qu'il passe sans la voir...*

*C'est pour cela  
qu'il ne s'arrête pas !*

### III

#### LE CHAT DU BOULANGER

*Puisque le bout de ses poils noirs  
est tout blanc,  
c'est que, le soir,  
il dort certainement  
dans la farine  
(dans la plus fine,  
celle du blé)  
le chat du boulanger...*

### IV

#### LE BÉBÉ

*J'aime le joli bébé,  
si frais, si mignon, si rose.  
Je le mène promener  
dans sa voiturette close.*

*Sa maman le vêt de laine.  
Il ouvre, en buvant son lait,  
ses beaux yeux de porcelaine :  
je crois bien qu'il me connaît.*

*On me dit de le porter,  
mais j'ai peur de le casser.*

VIO MARTIN.

(Poèmes extraits des « Poésies pour Pomme d'Api, II<sup>e</sup> »).

## TEXTES LITTÉRAIRES

### PRINTEMPS

« Sur le toit et par le grenier, les chats se mirent à miauler, à hurler. Les bruits du printemps filtraient à travers les murs ; aux gouttières, les glaçons de cristal se rompaient ; la neige à demi-fondue glissait sur le versant des toits et la chanson des cloches devint plus sonore qu'en hiver... »

(*Ma vie d'enfant.*)

M. GORKI.

## LES LIVRES

**Le Moitenal**, par Pierre Barrelet. Petite Collection Baconnière.

La vie d'une famille dans son village du Jura ; la vie quotidienne fixée en notations simples et directes. Le travail, les conflits habituels, tout ce qui vient s'interposer entre gens de la même famille. La sensibilité qui voudrait s'exprimer et y arrive mal, gênée qu'elle est par cette contrainte que nous vaut l'éducation calviniste. Il y a beaucoup de choses dans ce livre, qui est un bon livre de chez nous.

ALB. R.

**Une action de Dieu : la Croix-Bleue ronga-thonga, 1916-1941**, par MM.

H. Guye, G. de Tribolet, J. Badertscher et R. Bill, de la Mission Suisse dans l'Afrique du Sud. Plaquette de 70 pages, ornée de 26 illustrations hors texte et d'une couverture en couleurs. Au Secrétariat de la M. S. A. S., 5, chemin des Cèdres, Lausanne. Prix 1 fr. 50. (A partir de 12 exemplaires : 1 fr. 30 pièce.)

L'un des plus grands fléaux de l'Afrique, c'est l'alcool. Les Noirs l'ont connu avant l'invasion des Blancs. Mais ces derniers, par cupidité et manque de sens moral, en ont inondé ce continent. Ils ont monnayé la passion meurtrière. Bientôt les indigènes apprirent à confectionner des alambics, à transformer en eau-de-vie tous les tubercules et les fruits de la brousse. L'abrutissement menace la race entière.

Devant ce spectacle de ruine, des chrétiens indigènes ont eu un sursaut de conscience. En voyant le danger que courait l'Eglise elle-même, ils furent conduits à provoquer, le 4 avril 1916 à Lourenço Marques, la fondation de la Croix-Bleue ronga.

Au travers de quelles luttes ardues, de quelles défaillances, mais aussi de quelles victoires cette croisade a pris corps ; comment elle s'est incorporée dans l'Eglise au point de ne faire qu'un avec elle ; comment surtout l'Esprit de Dieu a été à l'œuvre pour opérer les sauvetages individuels qui ont été et restent à la base de toute l'action conquérante, c'est ce que quelques-uns de nos missionnaires ont décrit dans cette plaquette.

D. P. L.



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

## COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

— LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

|      |           |                         |
|------|-----------|-------------------------|
| 1937 | 23 élèves | Baccalauréats,          |
| 1939 | 36 élèves | Maturités,              |
| 1941 | 51 élèves | Raccordement au Gymnase |

Cours préparatoire pour les examens d'entrée à l'Ecole normale

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3.35.99

**Instituteurs, institutrices !** Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

*Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :*



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul  
l'école active  
le travail manuel



## COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de raccordement, du 21 avril au 12 juillet 1941, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI<sup>e</sup>. **Age d'admission: 10 ans révolus en 1941.**

Les examens auront lieu lundi 31 mars, à 8 h. (écrits), et mardi 1<sup>er</sup> avril, 8 h. (oraux). Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au mercredi 26 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

# auxilia

**Ecole de perfectionnement pour jeunes filles**

16, AVENUE TISSOT

LAUSANNE

**Début de l'année scolaire en avril.**

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**

Tél. 3.42.18.

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Chevalier-Tripod.



Faites imprimer vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, en-têtes de lettres, affiches aux

**IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,**  
Lausanne, Avenue de la Gare, 33.  
**TÉLÉPHONES : 336 33 à 336 36.**



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| ÉDUCATEUR          | BULLETIN                  |
| ALB. RUDHARDT      | CH. GREC                  |
| GENÈVE, Pénetes, 3 | VEVEY, rue du Torrent, 21 |

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# Secours et hygiène pour skieurs et alpinistes

**médecins de sport et samaritains,  
pour les troupes de montagne et la chasse dans les Alpes**

Publié à la demande de l'Interassociation pour le ski

par le

**Dr Paul GUT**

Traduction française de A. S. CRAUSAZ.

Un volume in-16, broché avec 123 illustrations . . . . . Fr. 2.50

A l'intention des skieurs et des alpinistes, le Dr P. Gut, de St-Moritz, publie une édition française plus complète que sa 1<sup>re</sup> édition allemande. Ce manuel, au format de poche, traite l'importante question des secours en cas d'accident, de l'hygiène dans le sport hivernal et dans l'alpinisme estival. Les nombreux exemples cités ont été pris sur le vif et sont aussi utiles que suggestifs.

Une illustration abondante et bien choisie est souvent plus éloquente qu'un texte trop détaillé, aussi l'auteur fait-il appel à la mémoire visuelle et cite des cas précis plutôt que de présenter des théories abstraites. Il faut connaître le danger que l'on court en montagne pour le neutraliser par une préparation adéquate. La grande expérience de l'auteur, ses compétences dans le domaine du sauvetage font de lui un spécialiste en la matière et un conseiller judicieux toujours soucieux de développer les connaissances techniques et pratiques des amateurs de sports : « Le bon cœur ne suffit pas, dit-il, il faut aussi avoir la tête solide et les mains habiles ». Pour agir rapidement dans une situation critique, il importe d'être préparé. Prévoir vaut mieux qu'improviser. La cause d'un accident n'est pas dans le danger extérieur survenu en cours de route ; on la trouve presque toujours dans une préparation défectueuse ou dans une mauvaise organisation ou encore par défaut de connaissances ou de capacités suffisantes.

Ce sera pour les guides et les instructeurs de ski un conseiller sûr et précieux. Il est indispensable aux skieurs et à tous ceux qui parcourent la montagne en hiver comme en été. Publié sous les auspices de l'Interassociation suisse pour le ski, il rendra les plus grands services aux médecins de sport, aux samaritains, aux troupes de montagne et aux chasseurs alpins.

## **LIBRAIRIE PAYOT**

**Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**